



Aujourd'hui dix neuvième jour du mois de novembre l'an second de la république française à sept heures du matin pardevant moi Jacques François Joseph Lefebvre membre du conseil général de la commune de Wizernes élu extraordinairement le neuf juin dernier pour recevoir les actes destinés à constater la naissance les mariages et le décès des citoyens Sont comparus en la maison commune François Reniez âgé de soixante cinq ans manouvrier et François Joseph Cobriche âgé de quarante cinq ans berger le premier et le second domiciliés dans cette municipalité département du pas de Calais le premier beau père et le second ami d'Antoine Joseph Maillard âgé de vingt sept ans lesquels François Reniez et François Joseph Cobriche m'ont déclaré que le dit Antoine Maillard est mort hier à huit heures du soir en son domicile, d'après cette déclaration je me suis sur le champ transporté au lieu de ce domicile je me suis assuré du décès du dit Antoine Joseph Maillard et j'en ai dressé le présent acte que les deux témoins n'ont signé ayant déclaré ne savoir écrire fait en chambre commune de Wizernes jours, mois et an que dessus

J. F. J. Lefebvre officier public